



Compte Rendu de l'assemblée générale du 27 Septembre 2019

Avec 51 voies présentes et représentées, le quorum est atteint. La réunion peut donc commencer à 20h 30.

Rapport moral du Président, Laurent Rosambert

Sur la saison 2018-2019, la section plongée sous-marine comprenait 93 adhérents, dont

- 66 hommes
- 27 femmes
- 2 juniors
- 10 enfants

Il y avait 23 encadrants, 8 membres du Bureau et 5 membres Matériel « *Matos* »

Les sorties

- Sortie Marseille Encadrants/ Staff
 - 21 au 23 Septembre 2018
- Croisière en Mer Rouge
 - 6 au 13 octobre 2018
- Stage en Belgique – Todi / Nemo
 - 19 au 20 janvier 2019
- Stage Nitrox carrière de Roussay
 - 11 au 12 mai 2019
- Sortie technique Cerbères
 - 30 mai au 2 Juin 2019

Les soirées

- Soirée Beaujolais
 - 26 novembre 2018
- Soirée de Noël
 - 18 décembre 2018
- Soirée Galette des rois
 - 08 janvier 2019
- Soirée Fête du POL Plongée
 - 02 Février 2019
- Soirée Barbecue / Remise des diplômes
 - 28 juin 2019

Dates à retenir

- Sortie Staff - Porquerolles - 20 au 22 Septembre 2019
- Assemblée Générale - 27 Septembre 2019
- Soirée Beaujolais - 22 Novembre 2019
- Soirée de Noël - 17 Décembre 2019
- Galette des Rois - 7 Janvier 2020
- Fête du club - 29 Février 2020
- Sortie Roussay - Avril-mai 2020
- Sortie Technique Fréjus - 21- 24 Mai 2020
- Soirée BBQ - 23 juin 2020

Autres points

- Appel à candidature, pour compléter l'équipe du Matériel
Mélanie Laborde propose son aide ponctuellement
- Remplacement d'un membre du bureau
Anaïs Bodet quitte la region, elle est remplacée par Sylvain Jagu

Adoption du règlement intérieur en pièce jointe à l'unanimité

Le Rapport moral est validé à l'unanimité

Rapport financier par la trésorière, Josiane Kirgis – Approuvé à l'unanimité

Bilan de la saison 2018-2019			
DEPENSES	€	RECETTES	€
		Résultat bénéficiaire au 31/08/2018	75,74
Cotisations Fédération	160,00 €	Cotisations Adhérents	15 425,90 €
Assurance locaux	546,42 €	Subvention Départementale Plongée	9 000,00 €
Assurance Plongeurs	2 638,00 €		
Licences - FFESSM	3 918,65 €		
Formation	360,00 €		
Abonnements revues (Subaqua)	908,00 €		
<i>Sous total administratif</i>	8 531,07 €	<i>Sous total</i>	24 425,90 €
Fosses Chartres-Antony *	4 543,00 €	* dont 1370 € abonnement 2019-2020	
Remboursements Adhérents	1 415,00 €		
<i>Sous total dépenses Fosses</i>	3 128,00 €	<i>dépenses réelles pour l'année 1758 €</i>	
Stages techniques	38 742,04 €	Participations Adhérents stages	30 981,76 €
Manifestations	1 806,97 €	Participat° non Adhérents manifestat°	642,00 €
Achats accessoires	1 232,40 €	Ventes accessoires aux Adhérents	783,10 €
Achats matériel	740,02 €		
Entretiens matériel	4 071,97 €		
Frais divers (banque)	22,50 €	Produits financiers	31,99 €
Abandon de frais	16 186,00 €	Abandon de frais	16 186,00 €
Maintien de la provision Matériel	10 000,00 €	Provisions Matériel	10 000,00 €
Provisions Formation déjà constituées	1 300,00 €		
Dépenses sur provision formations	750,00 €		
Constitution Provisions Formations	550,00 €	Provision Formations	550,00 €
TOTAL DEPENSES	85 010,97 €	TOTAL RECETTES	83 600,75 €
RESULTAT DE LA SAISON	-1 410,22 €		
		Résultat déficitaire au 31/08/2019	1 334,48 €
TOTAL	85 010,97 €	TOTAL	85 010,97 €

Rapport du directeur technique, Sylvain Gaillard

Rappel des horaires:

20h15 RdV au local matériel pour le groupe ayant blocs, et 20h30 tractage de la remorque vers la piscine..... ou rangement de la remorque si personne n'est venu.

20h45 Petit mot du bureau et de l'équipe technique

21h00 Début des cours au bord du bassin ou en salle

Depuis la fin de saison 2017-2018, la sortie du bassin est à 22h20 au maximum, 22h15 est mieux pour le groupe ayant blocs, pour ranger et sortir la remorque, puis nettoyage sur le passage de la remorque.

Il faut être sorti de la structure piscine à 22h45 pour que les gardiens aient le temps de tout fermer.

Remise des diplômes

Les diplômes ont été remis lors du barbecue

plongée-enfants : 9 enfants

3 Aide-Moniteurs (qualification) : Camille, Maël & Oscar

1 plongeur d'Or : Julie

1 plongeur d'Argent: Marion

4 plongeurs de Bronze : Madenn, Thimoté, Rémi et Mathéo

Plongeurs N1: 6 diplômés : Aurélien, Patrick, Bastien, Christophe, Caroline, Gilles

Plongeurs N2: 5 diplômés : Marion, Mélanie, Johannie, Brigitte, Amaury

Plongeurs N3: 3 diplômés : Xavier, Pierre et Thierry

Saison 2019-2020

Nouveau Directeur Technique : Janou prend le relais de son grand frère, cette année les encadrants seront dispatcher ainsi:

1ère bulles encadrants : Bernard V, Pascal S, Pierre V, Thierry S

Prepa N2 encadrants : Dominique, Sophie , Susann, Pierre K, Janou

Prepa N3 encadrants : Pascal G, Catherine, Stéphane M, David, Sylvaine

Prepa N4 encadrants : Jean-Luc, Renaud

Groupe « B.A.R. (Bouteille, Apnée, Révision)» pour ceux qui ne passent pas/plus de niveaux, pour qu'ils puissent garder un entraînement et venir se faire plaisir.

Didier , Bernard J et Patrick qui l'an dernier a fait le tour des groupes pour faire travailler l'apnée.

Rapport approuvé à l'unanimité

Rapport du responsable « matos », Thierry Bruneau

L'équipe se compose de Pascal, Sébastien Pierre, Nicolas et Thierry

59 blocs révisés tous les ans par les TIV de l'équipe (Technicien Inspection Visuel) et ré éprouvés tous les 6 ans pour être en conformité avec la loi.

- 1 bouteille a été passée au grenailage et rebutée (défaut de filtage)
- Un grand merci à Yannick, Bernard Jambert et Cyril qui sont venu nous aider dans ces journées spéciales TIV

Prêt du matériel

29 Blocs, 59 SGS, 101 détenteurs plus les lampes et les ordinateurs ont été mis à disposition des adherents du club sur l'année 2018-2019

Évolution de la réglementation au niveau de la mise en ré-épreuve des blocs.

Tant qu'un bloc de club, subit des TIV annuelle, la ré épreuve du bloc se fera tous les six ans.

Pas d'évolution de la réglementation pour les blocs détenus par des particulier => ré-épreuve tous les deux ans.

Évolution de la réglementation au niveau de la révision des détenteurs

=> Les détenteurs doivent être révisés en fonction des préconisations des fabricants. Au club, la préconisations du fabriquant est « toutes les 200 plongées ou deux ans (le premier des deux critères atteint).

=> Nous avons pris la décision de réviser les détenteurs tous les deux ans par mesure de simplicité de suivi.

=> Compte tenu de l'économie réalisée cette année sur les coûts de révision, nous avons pu modifier 15 détenteurs en DIN et acheter quelques stab XXXS

=> Nous laisserons les détenteurs enfants en étrier ainsi que les quelques détenteurs adultes qui restent

Rapport approuvé à l'unanimité

Questions et remarques diverses

Intervention de Sophie Annibal, qui nous informe que nous avons dans le club des nouveaux Bio1.

Fin de la réunion : 21h45

Le président de la section
Laurent ROSAMBERT

Le rapporteur
Emilie LOCHE